

# PROCES VERBAL

## Bureau Directeur Aout 2015

Date	26/08/2015
Lieu	Locaux Most
<b>Présence</b>	
Membre bureau provisoire	D.Dumas, A.Barbotin, P.Erbs, L.Lambert , E.Zarcone
Invité	E.André
<b>Absence</b>	
Excusé	
Non excusé	

### ❖ Point financier

Le bilan final doit être produit par la nouvelle AG du mois d'Octobre mais le prévisionnel est le suivant :

- Etat du compte : + 2,5K€
- Dépense : environ 7000 K€ émis
- Recette : environ 3,5 K€ à venir

L'association devrait finir l'année quasiment à l'équilibre après 2 années difficiles.  
La clôture des comptes sera faite au 31 aout 2015.

### ❖ Section cheerleading

Le bureau valide l'ouverture de la section cheerleading pour la rentrée 2015-2016.

Le dossier de licence doit être validé par le bureau.

Le bureau prend acte de la nécessité de former les nouveaux coachs (intervention d'un coach étranger ou stage de perfectionnement à l'étranger).

### ❖ Section football américain et flag

Le bureau valide les dossiers de licence football américain et flag.

Les dossiers seront mis en ligne sur le site du Club début septembre.

### ❖ Outil de gestion de l'association assoconnect

L'outil de gestion a été modifié pour correspondre aux spécificités et aux besoins du Club.

Les membres du bureau doivent se familiariser avec l'outil dans la perspective de son déploiement.

Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320, agrément n° 38.90.064 du 15 janvier 1990. Affiliée à la Fédération Française de Football Américain et à l'European Federation of American Football (ex-EFL) depuis 1985.

« Les Centaures », le nom et le logo sont des modèles déposés, toute utilisation ou reproduction est strictement interdite.



**FORT et DROIT**

BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)

[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

Cet outil devrait permettre de faciliter le travail des membres du Club.

❖ **Mécénat de compétences**

Le Club souhaite développer la pratique du mécénat de compétences qui permet au partenaire de facturer la compétence mise en oeuvre au coût horaire chargé en contrepartie d'une attestation compatible du Club.

❖ **Proposition partenariat**

Le Club a été contacté par la société MB Sports pour une proposition d'équipement des joueurs. Cette proposition de partenariat n'a pas été retenue par le bureau, les tarifs proposés n'étant pas intéressants.

❖ **30 ans du club**

La soirée initialement prévue le samedi 12 septembre sera décalée vraisemblablement au mois de novembre 2015 (date à confirmer). Les réunions de travail sur l'organisation de l'évènement se poursuivent.

❖ **Calendrier des prochaines réunions bureau**

Les prochaines réunions du bureau sont programmées le mercredi 9 septembre et le mercredi 23 septembre.

Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320, agrément n° 38.90.064 du 15 janvier 1990. Affiliée à la Fédération Française de Football Américain et à l'European Federation of American Football (ex-EFL) depuis 1985.

« Les Centaures », le nom et le logo sont des modèles déposés, toute utilisation ou reproduction est strictement interdite.